

Vapeur verte

Liebig utilise l'énergie du Sidomra

Novalie, l'écopôle de valorisation des déchets de Vedène, a inauguré son réseau de chaleur alimentant en vapeur d'eau surpressée le site industriel de Liebig situé au Pontet. « Il s'agit d'une canalisation souterraine s'étendant sur 2,2 km, construite à 2,50 m de la surface du sol, mise en service en juillet 2018, qui part de l'Unité de valorisation énergétique (incinérateur) de Vedène pour aboutir à l'usine Continental food plus connue sous le nom Liebig, située en face d'Auchan », précise Rémi Jullien directeur du Sidomra (Syndicat intercommunal pour la destruction des ordures ménagères de la région d'Avignon).

« Un long tube à double enveloppe achemine de la vapeur chaude surpressée vers l'unité Continental food où celle-ci est transformée en vapeur alimentaire. Ce concept permet de remplacer les chaudières à gaz, notamment pour chauffer la production de soupe et lyophiliser les soupes Royco. Dans le système précédent quatre chaudières à gaz étaient nécessaires pour assurer les process de transformation des soupes. Aujourd'hui trois chaudières ont été arrêtées et une seule reste en service en cas de défaillance de l'incinérateur. L'intérêt pour Conti-



ental food ? Acheter de l'énergie moins chère que le gaz sachant qu'à court terme cette énergie fossile sera de plus en plus coûteuse. Le contrat signé avec le Sidomra, à tarif constant, court sur 15 ans. »

■ Importante réduction de Ges

« Les autres avantages ? Celui de réduire de 6 000 tonnes par an l'émission de gaz à effet de serre (Ges) de l'usine. Cette réalisation de plus de 6 M€ a été financée à hauteur de 2,7 M€ par l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) via un 'fonds chaleur'. Au tout début du projet, il y a 4 ans, nous sommes allés visiter en Alsace, à Haguenau près de Strasbourg, une usine Mars (Mars Wrigley

confectionery France anciennement Mars chocolat France) qui utilise le même procédé dit de 'vapeur fatale' à partir de l'incinérateur de Schweighouse-sur-Moder. Nous souhaitons désormais proposer cette solution à d'autres entreprises de Vedène. Ce serait d'ailleurs un plus pour les zones d'activités puisque le procédé est à un prix très compétitif. »

■ Valoriser les déchets

Le réseau de chaleur a été construit et financé par Engie Cofely dans le cadre d'une convention tripartite signée avec le syndicat Suez et le Sidomra. Constitués à 50-60% de déchets biologiques, assimilables à de la biomasse, et donc parfai-

tement renouvelables, les déchets ménagers représentent en France la 3^e source d'énergie renouvelable. En augmentant la part des énergies renouvelables dans la consommation des collectivités et des industriels via des réseaux de chaleur publics ou privés, cette solution écologique permet de réaliser des économies de combustibles, de matières premières, mais aussi de diminuer le prix du traitement des déchets urbains. Le réseau de chaleur a été inauguré en présence de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Joël Guin, président du Sidomra et maire de Vedène, de nombreux élus et responsables d'Engie, Suez et Continental food.

Mireille Hurlin

Les Républicains

■ Julien Aubert obtient 21,28% Julien Aubert, député LR (Les Républicains) de la 5^e circonscription de Vaucluse, a obtenu 21,28% des votes des militants lors de l'élection pour la présidence nationale du parti qui vient de se tenir ce week-end. Un scrutin remporté au 1^{er} tour par Christian Jacob, député de Seine-et-Marne et actuel président du groupe LR à l'Assemblée nationale, avec 62,58% des suffrages lors de cette élection où 47% des 135 000 adhérents se sont exprimés. Le parlementaire vauclusien devance Guillaume Larrivé, député de l'Yonne, qui arrive en 3^e position avec 16,14%.

Le Pontet

■ Poursuite des démolitions

La communauté d'agglomération du Grand Avignon va poursuivre la démolition du quartier des tours Joffre au Pontet avec la déconstruction des résidences 'Alouettes' et 'Colibris'. Le coût de la déconstruction des deux édifices de 4 étages, qui débutera le mois prochain pour s'achever en mars 2020, est estimé à 1,35 M€. Ces deux immeubles comprenant 41 logements au total font partie d'un ensemble édifié dans les années 1960 dont le remplacement a débuté dès 1995 avec l'arasage de la tour A2 construite en 1962 et 1963 par la Société d'économie mixte du Pontet (Semip). Une tour de 17 étages (15 niveaux d'habitation plus un rez-de-chaussée sur vide sanitaire, locaux techniques et caves ainsi qu'un entresol) qui comptait également deux 'sœurs jumelles' : la